

Assemblée générale 2009 de CICOPA et réunions parallèles

Centre international de Conférences Genève

Genève, Suisse, 17-18 Novembre 2009



L'organisation sectorielle de l'Alliance Coopérative Internationale pour
les coopératives de Production Industrielles, d'Artisanat et de Services

INVITATION - INSCRIPTION - DÉTAILS PRATIQUES





Assemblée générale 2009 de CICOPA et réunions parallèles

Organisation Internationale des Coopératives de
Production Industrielles, d'Artisanat et de Services

17 - 18 NOVEMBRE 2009 – GENEVE



Message de Javier Salaberria, président de CICOPA

L'assemblée générale de l'ACI se tiendra à Genève en novembre prochain. Il s'agit d'un évènement qui réunit, tous les 2 ans, le mouvement coopératif du monde entier.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire de Singapour en 2007 et de Rome en juin 2008, de grandes décisions ont été prises sur la composition et la structure de l'ACI, sur ses objectifs et ses politiques de base ainsi que sur le nouveau système d'affiliation et de cotisation. Les organisations sectorielles (OS) – y compris CICOPA – ont participé directement et efficacement à tout ce processus de restructuration ce qui leur a conféré une présence et un rôle, en tant que protagoniste, qu'elles n'avaient jamais eu auparavant au sein de l'ACI. La meilleure preuve de ceci est que les OS constituent une composante essentielle de l'ACI « mondiale » avec l'ACI « centrale » et les Organisations Régionales ainsi qu'avec la présence statutaire de deux représentants des OS dans le Conseil d'Administration de l'ACI. Il est donc profitable que nous soyons activement présents dans cette construction institutionnelle qui sert d'autre part à nous mettre en relation, à nous connaître mutuellement et à échanger des idées et des expériences.

De plus, à cette occasion, nous devons choisir le nouveau Président de l'ACI qui va remplacer Ivano Barberini, décédé récemment en plein mandat et qui fut un exemple en tant que coopérateur et un leader brillant et infatigable du mouvement coopératif mondial. Nous tenons ici l'opportunité de lui rendre un hommage, simple et mérité, de reconnaissance et de remerciement.

Par ailleurs, il est important de souligner que nous célébrerons également notre Assemblée Générale où nous analyserons et déciderons des affaires statutaires. Il s'agit aussi d'une magnifique occasion pour que tous les membres de CICOPA puissent être réunis et puissent se rencontrer face à face, ce qui - comme vous savez - n'est pas très fréquent. Ca sera également le cas pour les membres du Comité Exécutif qui, pour une fois, pourront se réunir physiquement à l'inverse des rencontres qui se font habituellement de manière électronique. Nous allons profiter de ces rencontres pour intensifier nos contacts - si difficiles à réaliser pendant l'année étant donnée notre manque de ressources -, nous allons planifier des activités conjointes, tenir des réunions régionales informelles et cela, pour avancer de manière résolue dans la construction d'un coopérativisme de travail de plus en plus étendu et qui permet une cohésion toujours plus grande au niveau national, international, régional et mondial.

Finalement, après l'AG, nous tiendrons un séminaire qui traitera d'un sujet passionnant: l'environnement. En effet, cela ne pouvait tomber mieux : en décembre aura lieu à Copenhague (Danemark) la Conférence de l'ONU sur le changement climatique ; elle est précédée par une conférence préparatoire scientifique qui s'est tenue en mars dernier et qui a tiré la sonnette d'alarme sur la nécessité de traiter ce problème de manière globale et déterminée. Il s'agit d'une occasion pour nous d'analyser notre action et nos contributions dans ce domaine, d'échanger de bonnes pratiques et de renouveler notre engagement responsable afin de participer activement et avec détermination à cette tâche qui nous incombe à tous, de rendre notre planète habitable et durable.

Par toutes ces raisons, nous invitons et nous convoquons toutes les organisations membres de CICOPA à faire les efforts nécessaires afin d'être présents à tous ces événements qui auront lieu à Genève.

En vous remerciant d'avance de votre présence, je mets l'occasion à profit pour vous envoyer mon salut le plus cordial.

A très bientôt,

Javier Salaberria
Président de CICOPA

ASSEMBLEE GENERALE DE CICOPA ET REUNIONS PARALLELES

17-18 Novembre 2009 – Genève, Suisse

Lieu

L'assemblée générale 2009 de l'ACI et les réunions parallèles se tiendront au Centre International de Conférences de Genève (CICG, 17 rue de Varembé).

Le CICG est facilement accessible en transports en commun, de nombreux arrêts de bus et de tram se trouvent à 2-5 minutes à pied du centre.

Programme

17 Novembre 2009

8h30 – 16h00: CECOP – CICOPA Europe Conseil d'Administration de CECOP (*)
(réservé aux membres de ce Conseil)

Une convocation spécifique suivra

(*) interprétation en anglais et français avec la possibilité de s'exprimer en italien et espagnol

CECOP 
CICOPA Europe

16h30 – 19h00: Comité Exécutif de CICOPA (*)
(réservé aux membres de ce Comité Exécutif)

Une convocation spécifique suivra

(*) interprétation en anglais et espagnol



18 Novembre 2009

8h30 – 13h00: Assemblée Générale de CICOPA (*)
(réservé aux membres de CICOPA)

14h30 – 17h00: Séminaire de CICOPA (*)

« Travailler ensemble pour l'environnement: comment les coopératives industrielles, de service, sociales et artisanales contribuent au développement durable ? ».

(*) durant toute la journée, l'interprétation sera assurée en anglais, français (à confirmer selon la taille de la délégation française) et espagnol avec la possibilité de s'exprimer en italien

Inscription

Attention: tous les participants à l'AG de CICOPA et réunions parallèles doivent être également inscrits à l'AG de l'ACI et payer les frais d'inscriptions correspondants; le formulaire d'inscription est disponible à l'adresse: <http://www.ica.coop/calendar/ga2009/index.html>

Merci d'utiliser le bulletin d'inscription ci-joint ou de visiter notre site web (www.cicopa.coop).

Nous insistons pour que vous vous inscriviez **le plus rapidement possible** à l'assemblée générale/au séminaire.

Nous vous rappelons également que le nombre maximum de représentants pour l'assemblée générale est limité à quatre personnes par organisation (interprètes éventuels non compris).

Logement

Pour le logement, l'ACI a réservé des chambres à un tarif spécial dans plusieurs hôtels et ce jusqu'au **15 Octobre 2009**. Nous vous encourageons à réserver votre hôtel dès que possible.

Voir www.ica.coop/calendar/ga2009/hotels.html

Documents et langues de travail

Vous recevrez l'agenda et les documents de travail dans les plus brefs délais.

L'interprétation sera assurée en anglais et en espagnol (langues actives). Il est possible que nous ajoutions d'autres langues passives en fonction des délégations inscrites à l'AG.

Message important concernant votre affiliation à CICOPA et votre droit à participer et à voter lors de l'Assemblée Générale

Comme vous le savez déjà, après un long processus de restructuration de l'ACI auquel CICOPA a participé, l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'ACI de Rome (5-6 juin 2008) a approuvé une nouvelle structure qui a des implications sur votre adhésion continue de CICOPA, soit comme membre d'ACI, membre d'associé d'ACI, ou comme membre d'un membre d'ACI.

Le système de calcul des cotisations a été complètement passé en revue et, comme conséquence, il n'y aura plus de cotisation spécifique à payer à CICOPA. Les membres de CICOPA ont à présent trois options pour clarifier leur statut dans l'ICA afin de pouvoir continuer à participer aux activités de CICOPA (1) membre à part entière de l'ACI, 2) membre associé de l'ACI, ou 3) membre d'un membre de l'ACI). Les membres de CICOPA déjà membre ou membre associé de l'ACI au 31 décembre 2008 ne doivent entreprendre aucune démarche étant donné que leur situation est déjà régularisée.

Ces trois options vous ont déjà été expliquées dans une lettre que nous vous avons envoyée au début de cette année. Si ce n'est pas encore fait, il est très important que vous régularisiez votre situation le plus rapidement possible et avant l'Assemblée Générale. Autrement, vous **ne serez plus** considéré comme membre de CICOPA et vous n'aurez pas la possibilité de participer à l'Assemblée Générale et aux réunions apparentées.

De plus, nous voudrions vous rappeler que votre organisation devra se mettre en ordre de cotisation (dorénavant directement avec le siège social de l'ACI à Genève) afin d'avoir le droit de voter à l'Assemblée Générale de CICOPA.

Assemblée Générale ICA (19-20 Novembre 2009)



**ica general assembly
geneva 2009**

Suite à la restructuration de l'ACI, les membres de CICOPA qui n'étaient pas membres ou membres associés de l'ACI en 2008 peuvent s'inscrire à l'Assemblée Générale de l'ACI du 19-20 Novembre 2009 (qui aura lieu juste après l'Assemblée Générale et le séminaire de CICOPA) après avoir régularisé leur situation en tant que membre. Tandis que les membres de CICOPA déjà membres ou membres associés de l'ACI en 2008 peuvent s'inscrire sans aucune procédure de régularisation de leur affiliation.

Pour plus d'informations: <http://www.ica.coop/calendar/ga2009/ga2009-invite.pdf>

INFORMATIONS UTILES

Les informations utiles concernant les VISA, le transport à votre arrivée à Genève, etc. se trouvent sur le site web :

<http://www.ica.coop/calendar/ga2009/ga2009-info.pdf>

CONTACT

Olivier Biron – Secrétariat de CICOPA

c/o Maison Européenne des Coopératives
avenue Milcamps 105
BE-1030 Bruxelles

Tel. + 32 2 543 10 33 - Fax + 32 2 543 10 37

cicopa@cicopa.coop - www.cicopa.coop



Séminaire de CICOPA

Organisation Internationale des Coopératives
Industrielles, Artisanales et de Production de
Service

18 NOVEMBRE 2009 – GENEVE

Travailler ensemble pour l'environnement:

« Comment les coopératives industrielles, de service, sociales et artisanales contribuent au développement durable »

Dans l'après-midi du **18 novembre** (14h00-18h00), CICOPA organise un séminaire sur l'environnement. Il s'agira d'un premier échange de notre secteur coopératif afin de voir comment celui-ci pourrait concrètement et progressivement contribuer à l'amélioration de l'environnement. Les meilleures expériences d'entreprises qui économisent de l'énergie, réduisent leur volume de déchets, ou qui s'engagent directement dans des activités en matière d'environnement, seront présentées et débattues.

Ce séminaire aura lieu à un moment crucial, juste avant la Conférence sur le Changement Climatique des Nations unies (ONU) qui se tiendra à Copenhague, au Danemark, entre le 7 et le 18 Décembre 2009. L'objectif de cette conférence consiste à trouver un successeur au protocole de Kyoto¹ qui prendra fin en 2012.

Plus spécifiquement, les tendances climatiques, la rupture sociale, la stratégie à long terme, des dimensions d'équité, l'inaction et les défis devront être examinés. Une conférence scientifique préparatoire tenue en Mars dernier a souligné l'urgence de traiter les thèmes mentionnés juste avant.

L'Union Européenne a publiée en Janvier 2009 le document "Vers un accord global en matière de changement climatique à Copenhague"². La communication souligne trois points principaux : les objectifs et les actions, soulignant les limites et niveaux que certains pays devraient atteindre, sur la base suivante : « les pays industrialisés doivent montrer la voie dans la poursuite de cet objectif planétaire et prouver qu'une économie à faible émission de carbone est à la fois possible et financièrement réalisable »; le financement du développement à faible émission de carbone et des mesures d'adaptation ainsi que le fait de « maximaliser l'efficacité, l'adéquation, l'utilisation rationnelle des ressources, l'équité, la responsabilité, la cohérence et la prévisibilité »; l'atténuation des émissions de GES (gaz à effet de serre) et la production de recettes sur un marché mondial du carbone, fixant le plafond d'émission et créant de nouveaux mécanismes de compensation.

En vue de ces engagements majeurs, il est temps pour nos coopératives d'évaluer où se situent-elles et comment peuvent-elles contribuer à une planète durable. Les conclusions du séminaire seront transmises aux représentants de L'ONU à Copenhague.

¹ Le Protocole de Kyoto est un accord international lié à la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques. Le trait principal du Protocole de Kyoto est qu'il impose des objectifs obligatoires aux 37 pays industrialisés et à la communauté européenne dans le but de réduire les émissions à effet de serre.

² COM(2009) 39 final